

Natura2000

Chênaie verte et juniperai de la Tartagine

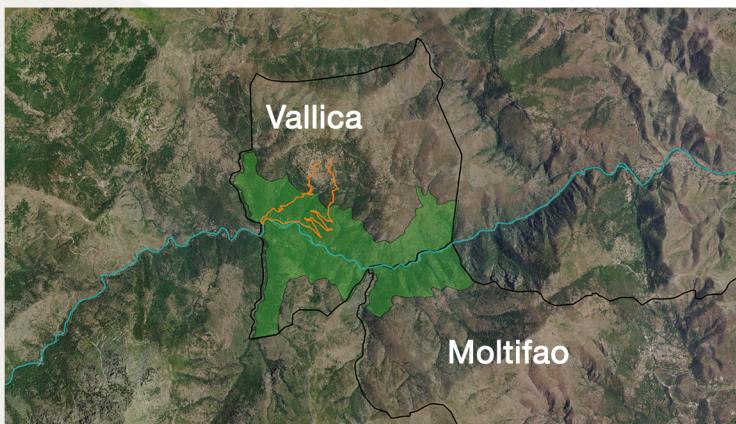
Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats.

La préservation de la biodiversité est au cœur du réseau Natura 2000.

Les enjeux sont de pouvoir faire cohabiter une nature préservée des activités humaines respectueuses de l'environnement et responsables. Un site Natura 2000 reste un lieu de vie où tous les acteurs concernés peuvent prendre part à la réflexion et s'impliquer sur la préservation des habitats naturels et des espèces remarquables.

La Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne assure aujourd'hui l'animation du site Natura 2000 FR9402004 « Chênaie verte et juniperai de la Tartagine », d'une superficie de 520 Ha, classé Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive « Habitats-Faune/Flore » et a pris la présidence de son comité de pilotage.

Ce site s'étend sur deux communes : Vallica et Moltifao.



Zone Natura 2000
Sentier Natura 2000
La rivière Tartaghjine

Ce site Natura 2000 recense

4 habitats et 22 espèces
d'intérêt communautaire dont

Les habitats naturels



Forêts de chênes verts : Le chêne vert est un arbre à feuillage persistant de la famille des Fagacées présent sous forme de forêts plus ou moins denses et piquetant les maquis. Il est caractéristique de l'étage méso-méditerranéen corse et occupe 38% du site.



Ripisylves à aulnes : Habitats spécifiques des ruisseaux et des rivières de Corse, présents jusqu'à 1300 m d'altitude, occupant le lit mineur des cours d'eau sur des sols d'alluvions récentes. Ils n'occupent que 2% du site.



Fruticées naines montagnardes : Ce sont des formations très répandues de la montagne corse dominées par de petits ligneux épineux le plus souvent nains. Il s'agit de formations résultant de l'action humaine par déboisement (de forêts de pin laricio par exemple), de pâturages domestiques et entretenus par des feux pastoraux récurrents. Elles occupent 31% du site.



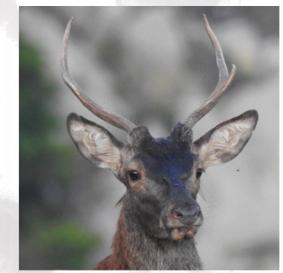
Maquis à Genévrier : Le Genévrier oxycèdre est un arbuste qui caractérise les stations les plus sèches. Il ne forme jamais de formations denses ; On le rencontre plutôt sur les pentes rocheuses. Il occupe 17% du site.

Les espèces de l'Annexe II



Mouflon corse (*Ovis gmelini musimon*) : Le Mouflon de Corse est l'un des plus petits mouflons d'Eurasie. C'est un herbivore réputé pour son éclectisme alimentaire. Actif toute l'année, son domaine vital s'étend sur quelques centaines d'hectares. En Corse, sa chasse est interdite depuis 1953.

Cerf élaphe (*Cervus elaphus corsicanus*) : C'est un mammifère ruminant de la famille des Cervidés. L'espèce corse est grégaire et herbivore. Sa réintroduction a été le 1er projet initié par le Parc Naturel Régional de Corse mettant en œuvre une collaboration européenne. Il s'agit du plus grand mammifère terrestre sauvage de l'île. Son domaine vital s'étend généralement sur plusieurs centaines d'hectares. Sa chasse est interdite en Corse et il est protégé par différentes Directives européennes.



Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) : Cette chauve-souris typiquement méditerranéenne fréquente les zones humides. C'est une espèce rare et menacée, environ 500 individus sont comptabilisés en Corse. Ses gîtes sont des grottes dans lesquelles elle forme des essaims avec d'autres espèces de chauves-souris pendant la période de mise-bas.



Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) : Les Murins à oreilles échancrées s'accroissent volontiers de combles clairs pour former des essaims denses lors des mises-bas. Cette chauve-souris capture des diptères (mouches notamment) par un vol rapide et agile au sein de la végétation. Menacée par la disparition de ses gîtes, elle reste localement assez courante.